

## PERMANENCES MAIRE

Chantal FACY, maire, assure une permanence pour vous accueillir le **mercredi de 10h30 à 11h30** ou sur rdv au **04 73 72 07 00**.

## VOS ANNONCES

Envoyez vos infos au plus tard au **12 de chaque mois** sous forme d'un texte précis et court à **vivreacunlhat@gmail.com** ou **04 73 72 07 00** ou encore à **l'accueil de la mairie**. Le bulletin municipal est réservé aux informations utiles, aux articles administratifs ou émanant d'une collectivité ou d'une association ayant une activité à Cunlhat.

Vous pouvez aussi envoyer vos articles et annonces urgentes à **vivreacunlhat@gmail.com** pour une publication sous quelques jours sur la page Facebook de la commune.

## PERMANENCE CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

Monsieur Éric DUBOURGNOUX assure une permanence le **2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 10h à 12h**.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AMBERT LIVRADOIS FOREZ

A l'accueil de la MSAP, 8 Grand rue, Cunlhat  
**04 73 72 39 40 - www.ambertlivradoisforez.fr**

## DANS VOTRE MAISON DES SERVICES ETABLISSEMENT FRANCE SERVICE / MSAP

Pour vous aider dans les démarches administratives avec la CAF, l'assurance retraite, l'ANTS, Pôle Emploi, Prime rénov', CESU... RDV au **8 grande rue** (face à la fontaine).

Permanences possibles avec les impôts, des assistantes sociales, la mission locale, la caisse primaire d'assurance maladie, le délégué du défenseur des droits, CLIC Centre local d'intervention et de coordination Gérontologique, relai santé, conseiller numérique, rénov'action 63.

Ordinateurs, wifi à disposition. Imprimantes et scanner.

Ouvert : **du lundi au vendredi 9h-12h / 14h-17h**

**04 73 72 39 40 - msap.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr**

## AIDE À DOMICILE

Vous souhaitez que quelqu'un vous accompagne pour faire vos démarches concernant l'aide à domicile ? La mairie, dans le cadre du CCAS, peut vous accompagner tout au long de votre demande. Prenez contact.

## GESTION FORESTIÈRE

Vous pouvez prendre RDV avec Éric DAILHOUX en contactant la mairie : conseils, informations et orientation vers les organismes, les associations et les professionnels de la filière afin de dynamiser la gestion forestière.

# Vivre @ CUNLHAT



Bulletin municipal - n°07 Juillet 2023

<http://www.cunlhat.fr>

## FEU D'ARTIFICE

Le feu d'artifice sera tiré le **samedi 8 juillet** au plan d'eau de Cunlhat à 22h30. Animations organisées en journée par « Yaka Y V'nir ». Venez nombreux !



## CUNLHAT PLACE

### > Vendredi 28 juillet :

18h : Ouverture de la buvette

19h : Spectacle « Le vrai taboulé vert » Compagnie Aram  
20h : Cantine solidaire par l'association Ensemble et solidaire  
21h30 : Chansons et ritournelles du groupe vocal « Jeudi soir »

### > Samedi 29 juillet :

14h-19h : Animations pirates bricolées par vos soins. Vous aurez 2,50 mètres sur 5 mètres pour vous exprimer (chamboule tout du trottoir, boom pirate, catapulte à paillettes, ou toute autre animation... ). Installation possible le vendredi. Animation non commerciale, gratuite.

Fanfare « Le gâteau sur la cerise », 20h30 : MPL, 22h30 : Dance Machine Volume, 0h : DJ BDL, 2h : DJ Zammix  
Buvettes et cantine sur place.

Pour les animations, les places de parking sont limitées, la réservation est conseillée !

Pour toute question : [63lapoulpe@gmail.com](mailto:63lapoulpe@gmail.com) .



## TRANSPORT SCOLAIRE

Pensez à inscrire votre enfant au transport scolaire **avant le 19 juillet 2023** sur [laregionvoustransporte.fr](http://laregionvoustransporte.fr) .

## MARCHÉ ARTISANAL

L'association COMAC organise un marché artisanal le **vendredi 14 juillet à partir de 19h** sur la place du marché.

Restauration assurée par la Popote en vadrouille, Laura's Truck et les Délices d'Hanoï et buvette par la COMAC.

Animation musicale par Pierre Mussi et son guitariste, swing'n'roll musette.

Artisans locaux intéressés, merci de contacter le **06 21 81 34 25** ou **06 58 91 32 48** .

## LE COCHONNET CUNLHATOIS SUR TOUS LES FRONTS

Comme chaque été le club organise un concours **chaque jeudi soir du jeudi 29 juin au jeudi 31 août inclus**. Les concours sont ouverts à toutes et tous ! Rdv dès 20 h 30 pour les inscriptions, les parties débuteront à 21 heures « pétantes ». Concours en 3 parties + ½ finale + finale. Inscription 3,5 € par joueur - Ambiance conviviale - Buvette

23 licenciés et 2 sociétaires font partie du club en 2023. Une nouvelle salle hivernale d'entraînement place du marché est en cours d'aménagement. De nombreuses équipes du club ont participé aux phases qualificatives des différents championnats de France. Une équipe, composée de Nicolas Rayne, Thierry Boudon et François Fournieux est devenue championne du Puy de Dôme les 13 et 14 mai dans la catégorie « promotion ». Ils défendront les couleurs de Cunlhat et du 63 au Championnat de France les 8 et 9 juillet à Flamanville. En Coupe de France des Clubs, le club est qualifié pour le 3<sup>ème</sup> tour.

## DON DU SANG

La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 18 juillet de 8h30 à 11h30 à la salle des fêtes de Cunlhat.

Pour pouvoir donner son sang, il faut être un ou une adulte en bonne santé de 18 à 70 ans. 1h de votre temps suffit à sauver 3 vies ! Chaque année, 1 million de malades sont soignés et chaque jour, l'EFS a besoin de 10 000 dons.

Lancez-vous, donnez votre sang ! Parlez-en autour de vous : à votre famille, à vos amis, sur votre lieu de travail. C'est aussi et déjà un acte solidaire !

Édition et impression :  
Ville de Cunlhat



Directrice de publication :  
Chantal FACY, Maire

## MAIRIE DE CUNLHAT

2, Grande Rue BP 16 63590 CUNLHAT

Du lundi au vendredi **8h00 - 12h00 & 13h00 - 17h00**  
(fermeture à 16h le vendredi, fermé le lundi après-midi)

**04 73 72 07 00 - mairie@cunlhat.fr**

[www.cunlhat.fr](http://www.cunlhat.fr) - [www.facebook.com/MairieCunlhat](https://www.facebook.com/MairieCunlhat)

## Infirmières

Marie-Hélène Zanella - **04 73 72 31 97** : du **7 au 13 juillet** et du **21 au 27 juillet**

Chloé Raichwarg et Agnès Laplume - **06 58 10 43 19** : du **14 au 20 juillet** et du **28 juillet au 3 aout**

Béatrice Chastel et Cécile Mosnier - **04 73 72 28 82** : Soins sur rdv tous les jours, week-end et férié

Portage de repas à domicile : **04 73 72 70 00**

## SSIAD

Service de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées et en situation de handicap

tél : **04 73 72 70 08** - fax : **04 73 72 29 71** [ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr](mailto:ssiadcunlhat@ehpadmillesourires.fr)

4 quartier Lamothe, EHPAD, 63590 Cunlhat

## ADMR Olliergues

Aides à domiciles et auxiliaires de vie pour personnes dépendantes **04 73 72 92 79 - amdrolliergues@fed63.admr.org**

## Gendarmerie, accueil du public

À Cunlhat : Mercredi 8h-12h et Samedi 14h-18h - **04 73 72 22 06**

À Olliergues : Lundi au Samedi 8h-11h et 14h-18, Dimanches et jours fériés 9h-12h et 15h-18h - **04 73 95 50 06**

## Transport sanitaire

Sarl DELAYRE (VSL/Taxi/Ambulance) place Lamothe, 63590 CUNLHAT  
**04 73 72 23 01 - 07 86 58 44 68**

## Urgences

Médecin de garde, nuit et weekend : **15**  
Pompiers : **18**

## Collecte sélective

Lundis semaines paires (**10 et 24**) : sacs et bacs JAUNES  
Lundis semaines impaires (**3, 17 et 31**) : sacs et bacs VERTS

## Déchetterie

ZA, route de Domaize 63590 CUNLHAT **04 73 72 31 88**  
mercredi : **8h30-12h**  
mardi, jeudi, vendredi, samedi : **8h30-12h et 13h30-17h30**

« Les Sourires de Cunlhat »  
<https://anim63.blogspot.com/>

## PROGRAMME MÉDIATHÈQUE

Horaires d'ouverture de la médiathèque : Mardi, jeudi et vendredi : 16:30-18:30  
Mercredi : 08:30-12:30 / 15:00-18:30 Samedi : 08:30-12:30 / 15:00-17:30

La médiathèque sera **fermée les 14 et 15 juillet**

Infos, réservations et inscriptions : **04 73 72 31 84** ou [mediatheque.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr](mailto:mediatheque.cunlhat@ambertlivradoisforez.fr)

**Jeudi 20 juillet à 15h** : Lectures au bord de l'eau... Le rendez-vous lecture des vacances ! Albums, kamishibais... à venir découvrir au plan d'eau de Cunlhat. Plan d'eau de Cunlhat - Gratuit - Public familial.

**Mardi 25 juillet à 18h** : Rencontre. Venez échanger avec Adrien Zammit, auteur du guide pratique À Vélo! L'encyclo pratique et joyeuse, entièrement écrit et dessiné depuis Cunlhat et paru aux éditions Ulmer en mai 2023. Vente et dédicaces de son livre sur place. Le partage de connaissances sera suivi d'un partage de victuailles/ auberge espagnole, si le cœur vous en dit ! Gratuit - Tout public.

### NOURRIR UN CHAT ERRANT : CE QUE DIT LA LOI

L'article 120 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD) interdit le nourrissage des chats errants sur la voie publique, y compris dans les parties communes d'immeuble, voies privées et cours où cela risque de gêner le voisinage ou d'attirer des rongeurs. Il est sanctionné par une amende de 3ème classe, soit 450,00€ maximum.

Nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier, en plus des nuisances engendrées (salubrité, déchets et odeurs). Si vous prenez la responsabilité de nourrir les chats errants, vous devez également prendre des dispositions pour qu'ils soient stérilisés.

### ALLEZ HOP TOUS À VOS CRAMPONS !

Toutes les personnes (jeunes, moins jeunes...) intéressées par la relance du TRC (Toute Rugby Club) sont les bienvenues. Pratique du Rugby à 5, Rugby adapté, Rugby santé ... peu importe.

Faites vous connaître auprès de Anne-Marie au **06 07 76 38 87** (après 18h svp).

### BADMINTON CUNLHATOIS – SAISON 2023-2024

Pour cette nouvelle saison, les inscriptions se dérouleront **du 6 septembre 2023 au 8 novembre 2023**, les mercredi de 18h30 à 19h30 à la salle des sports R.Fayet, Route du Rouinoux à Cunlhat. L'association est affiliée à l'UFOLEP.

Les tournois (pour ceux ou celles qui le souhaitent) se déroulent d'Octobre à Mai, avec des déplacements.

Pour les nouvelles inscriptions, possibilité de 2 séances d'essai gratuites.

Pour les personnes majeures, la licence est de 50 € pour la saison. Pour les personnes mineures, le tarif est adapté en fonction de l'âge. L'Association n'ayant pas de moniteur ou d'entraîneur, la licence pour un mineur sera soumise à l'obligation d'un majeur référent identifié lors de l'inscription, et licencié à l'association. Le référent devra toujours être présent avec la personne mineure. Bonne saison à toutes et tous !

### BIENVENUE EN ENFER !

Le groupe théâtre de l'Amicale Laïque de jeunes écoliers et collégiens de Cunlhat, dirigé par Geoffrey Lependry, vous convie à sa représentation qu'elle donnera **le mercredi 5 juillet à partir de 19 heures 30 à la salle des fêtes**.

Venez nombreux assister au spectacle intitulé... BIENVENUE EN ENFER !

Vous connaissez tous la chanson « Ils vécurent heureux jusqu'à la fin de leur jour ». Mais au fait, que deviennent les méchants ? Venez les retrouver en compagnie du Diable pour une réunion au sommet. Le thème de la réunion ... « Comment faire pour que les méchants réussissent ENFIN à vaincre les gentils ? ».

Le débat est alors lancé, jusqu'à ce que le diable propose une solution : l'homme. Rentrez dans le vie intime des méchants... Entre règlements de compte, disputes et humour, vous n'allez pas en revenir ! Entrée gratuite, participation au chapeau.

### APRÈS-MIDI FESTIFS POUR NOS AINÉS

Le CCAS organise le **vendredi 7 juillet 2023 à 15h** à la Base de Loisirs un après-midi festif pour les anciens de la Commune. Au programme : Magie et Musique, avec quelques douceurs à déguster. Une invitation individuelle a été adressée à chaque personne concernée.

### MUSIQUE DES AMÉRIQUES

La chorale Arc-En-Ciel de Clermont-Ferrand est venue à la rencontre des Cunlhatois le dimanche 28 mai dans l'église de Cunlhat, leur proposant un répertoire allant de la chanson québécoise aux chants traditionnels argentins, en passant par le jazz et la comédie musicale de Broadway. Cette chorale est dirigée depuis septembre 2018 par Quentin Duprat, docteur en musicologie, et elle était accompagnée par 3 jeunes musiciens, qui ont interprété des œuvres de Mozart, Fauré et Debussy en première partie de ce concert. La chorale a apprécié la présence de nombreux Cunlhatois, et remercie tous ceux qui ont contribué à cette manifestation.

## DANS VOTRE MSAP

*Horaires d'été*

**Du 22 juillet et au 12 août inclus** la Maison de Services / relais touristique sera ouverte les **samedis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h**. A votre disposition : les informations touristiques du territoire, les animations et festivités locales, la liste des brocantes, la vente de cartes de pêche...

*Permanences d'été*

Une permanence du défenseur des Droits aura bien lieu au mois de juillet, elle se tiendra le **mercredi 26 juillet de 14h à 17h**. Contact : **07 67 81 21 41**. Il n'y aura pas de permanence en août.

La permanence « Rénov'actions 63 » : aide pour la rénovation et/ou l'adaptation de votre logement aura lieu **en juillet uniquement, le mardi 11 de 9h à 12h**.

La permanence habitat – OPAH Ru - concernant le centre bourg de Cunlhat aura lieu en juillet et en août : mardi 11 juillet et mardi 8 août de 10h à 13h sans rendez-vous.

La permanence du Clic n'aura **pas lieu en juillet**. Elle sera de retour le **mercredi 2 août de 9h à 12h**.

*Location vélo « Loc'ALFONCE »*

La communauté de communes propose un service de location de vélo électrique – VAE ou Cargo - pour une durée de 1 à 3 mois. Infos : **04 73 72 71 40** ou [www.ambertlivradoisforez.fr](http://www.ambertlivradoisforez.fr).

### SERVICE DÉCHETS, POINT INFOS

*Ateliers du service déchets d'Ambert Livradois Forez*

**Mercredi 12 juillet à 18h** : Atelier couture – disques lavables, à la MSAP de Cunlhat. Venez coudre vos lingettes lavables avec Emmanuelle de l'Atelier d'Eucée et fabriquer votre démaquillant bi-phasé. Places limitées, inscription au **04 73 82 76 91**.

**Mercredi 2 août à 10h30** : Bébé au naturel, à la médiathèque de Cunlhat. Découvrez l'alternative des couches lavables (avec la possibilité de repartir avec un kit d'essai), mais aussi la fabrication de liniment et des conseils pour bien choisir les produits pour votre bébé. Inscription au **04 73 82 76 91**.

*Réorganisation de la collecte : aménagement des points de collecte*

Comme chacun l'a vu, les agents du service Déchets ont distribué dans un temps éclair (2 mois) plus de 2350 bacs jaunes sur le territoire. Les premiers résultats observés sont très bons : moins d'ordures ménagères (13.5 tonnes en moins par semaine), plus de tri collecté (9 tonnes en plus).

*Erreurs de tri : infos*

La qualité du tri dans nos bacs jaunes n'est pas toujours parfaite... Des petites erreurs commises par chacun d'entre nous, mais surtout beaucoup d'incivisme de la part de certains qui polluent le tri (de qualité) réalisé par la majorité.

*Attention, mouchoirs et essuie-tout ne vont pas dans le bac jaune !*

Les mouchoirs, serviettes en papier, essuie-tout ne sont pas des « papiers » recyclables. On les appelle « papiers » mais en fait ce sont des « textiles sanitaires » et ne se recyclent pas...

Vous pouvez les composter, les vers de terre les dégraderont ! Sinon, ils doivent se jeter aux ordures ménagères.

Le saviez-vous ? Ces textiles dits « sanitaires », jetables, sont des déchets évitables puisqu'ils ont leur alternative zéro déchet : mouchoirs en tissu, essuie-tout lavable, serviettes de table...

*Compostage biodéchets alimentaires : En route pour le 1<sup>er</sup> janvier 2024 !*

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024 le tri des biodéchets alimentaires sera obligatoire. Les foyers disposant d'un jardin peuvent adopter un composteur individuel de jardin gratuitement. Pour les foyers dans le bourg et ne disposant pas de jardin, un composteur collectif sera mis à disposition.

CINÉMA



[cineparc@parc-livradois-forez.org](mailto:cineparc@parc-livradois-forez.org)  
04 73 95 58 00

Cinéma itinérant  
en Livradois Forez

**Salle des fêtes, TOURS-SUR-MEYMONT**

*Mardi 11 juillet à 20h30*

**LA CHAMBRE DES MERVEILLES**

Public : adultes et adolescents

Comédie dramatique - 1h38 - 2023

De Lisa azuelos



Plus de films et de séances sur [www.cineparc.fr](http://www.cineparc.fr)

*En salle, continuons de respecter les gestes barrières. Port du masque à la discrétion des spectateurs. Dans la mesure du possible privilégiez l'appoint en caisse.*

*Merci de votre compréhension*

### LA POSTE : HORAIRES ESTIVAUX

**Du 17 juillet au 12 août 2023 inclus**, ouverture :

- du mardi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h
- le samedi de 8h à 12h

### BRÛLAGE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Attention ! Nous rappelons qu'il est strictement interdit de brûler ses déchets végétaux. D'autres solutions existent : compostage, paillage, apport en déchetterie.

Cette pratique néfaste pour la santé, l'environnement et la sécurité de tous est passible d'une amende de 750€.